
Programme de Sensibilisation

NPU MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PREVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SECTEURS : SANITAIRE ET MEDICO SOCIAL MAC PRAP 2S

Organisation

Durée : 14 heures - **Mode d'organisation :** Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout salarié d'adhérent MT71 : secteurs sanitaire et social et métiers d'aide à la personne, ETS de santé, structures d'aides et/ou soins à domicile, maisons de retraite...

Nature de l'action de formation : adaptation et développement des compétences.

Une tenue confortable est conseillée du fait de la nécessité de s'accroupir pour la réalisation des exercices et de leur validation.

14 h en présentiel sur deux jours (dont 7 heures consacrées à l'ALM : accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est limité à 4 min. et à 8 max. par groupe.

En entreprise, matériel à mettre à disposition :

-salle de cours (chaises tables et un espace pour les exercices)

-chambre médicalisée avec : fauteuil roulant à accoudoirs escamotables, lit médicalisé électrique, disque de pivotement, planche de transfert, drap de glisse, du matériel de verticalisation, soulève personne, aides techniques spécifiques.

Dans le cadre de la formation le formateur et les stagiaires se rendront aux postes de travail afin :

-d'observer le travail réel et analyser les situations de travail

-d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Quelques sessions par an, programmation à la demande en intra exclusivement sous 6 mois.

Compris dans la cotisation pour les adhérents.

ACCESSIBILITE :

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation personnelle, merci de contacter la personne ressource handicap : emontmailler@mt71.fr - 03.85.97.24.74

Lorsque la formation a lieu dans l'entreprise, celle-ci assure l'accessibilité aux locaux de formation.



Objectifs pédagogiques

La formation vise à rendre tout personnel capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Description

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en oeuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Partager les retours d'expériences

Prérequis

Etre titulaire du certificat d' Acteur PRAP 2S délivré par une entité habilitée.

Justifier d'une formation initiale ou MAC PRAP 2S contenant l' ALM

Modalités pédagogiques

- Méthode heuristique : échanges, questionnements, travail en sous groupe
- Méthode démonstrative : démonstrations et exposé interactif
- Méthode applicative : exercices, apprentissage, mise en pratique, jeux de rôles, cas concrets

Moyens et supports pédagogiques

- Matériel INRS : film, vertèbres (plastique), Bébert (squelette articulé plastique)
- Support power point
- Matériel pédagogique spécifique PRAP : petite caisse, cartons
- - Chambre médicalisée avec : lit médicalisé (réglable électriquement, potence /poignée réglables, barrières escamotables), fauteuil roulant manuel (accoudoirs escamotables, repose-pieds), fauteuil (accoudoirs réglables en hauteur), lève-personne électrique roulant (3 tailles différentes minimum de harnais de type universel en U/possibilité de prendre en charge une personne au sol), verticalisateur électrique (3 tailles différentes minimum de harnais adaptés au modèle), drap de glisse (90x90 cm minimum/glissant sur les 2 faces/sans poignées), "rollbord" (40cmx165cm minimum), déambulateur (réglable en hauteur), cannes (canne simple et cannes anglaises) , coussin unidirectionnel

Un support de cours sera remis aux participants.

Chaque stagiaire possède un espace numérique personnel « Extranet » commun avec MT71, où il pourra retrouver l'essentiel des documents ayant trait à sa/ses formation(s).



Modalités d'évaluation et de suivi

Un certificat d'acteur PRAP 2S (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP 2S.

La validité de ce certificat est fixé à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "maintien et actualisation des compétences" (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite des épreuves certificatives.

Seront réalisés :

- Un positionnement/ évaluation des acquis à l'entrée en formation
- Une évaluation formative en continu
- Deux évaluations certificatives par le biais d'une étude de cas et une mise en situation, en fin de formation

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation de fin de formation.



Tarifs

Etre titulaire du certificat d' Acteur PRAP 2S délivré par une entité habilitée.

Justifier d'une formation initiale ou MAC PRAP 2S contenant l' ALM



Modalités et délais d'accès

Tout salarié d'adhérent MT71 : secteurs sanitaire et social et métiers d'aide à la personne, Ets de santé, structures d'aides et/ou soins à domicile, maisons de retraite...

Nature de l'action de formation : adaptation et développement des compétences.

Une tenue confortable est conseillée du fait de la nécessité de s'accroupir pour la réalisation des exercices et de leur validation.

14 h en présentiel sur deux jours (dont 7 heures consacrées à l'ALM : accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi).

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est limité à 4 min. et à 8 max. par groupe.

En entreprise, matériel à mettre à disposition :

- Salle de cours (chaises tables et un espace pour les exercices)
- Chambre médicalisée avec : lit médicalisé (réglable électriquement, potence /poignée réglables, barrières escamotables), fauteuil roulant manuel (accoudoirs escamotables, repose-pieds), fauteuil (accoudoirs réglables en hauteur), lève-personne électrique roulant (3 tailles différentes minimum de harnais de type universel en U/possibilité de prendre en charge une personne au sol), verticalisateur électrique (3 tailles différentes minimum de harnais adaptés au modèle), drap de glisse (90x90 cm minimum/glissant sur les 2 faces/sans poignées), "rollbord" (40cmx165cm minimum), déambulateur (réglable en hauteur), cannes (cane simple et cannes anglaises) , coussin unidirectionnel

Dans le cadre de la formation le formateur et les stagiaires se rendront aux postes de travail afin :

- D'observer le travail réel et analyser les situations de travail
- D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi



Informations sur l'accessibilité